

Dossier suivi par :
Direction Générale des Services
☎ : 04 76 50 47 16
mél : pole.dg@ville-voreppe.fr

A l'attention des membres du Comité de
quartier n° 1
Le Bourg rive gauche - Plein Soleil - Hoirie

Voreppe, le 1^{er} octobre 2021

Madame, Monsieur,

Les 12, 21 et 30 septembre vous nous avez adressé 4 fiches navettes. Nous vous prions de trouver ci-dessous les éléments de réponses apportés à ces fiches navettes.

Fiche navette n° 2021/24 : Toit du lavoir rue des Pallaches (état lamentable toit et de la gouttière)

Réponse : *Le Service Bâtiment a effectué un diagnostic structurel de l'édifice. Il en ressort que la couverture ainsi que le mur côté sud (à droite quand on est face au lavoir) sont dans un état de dégradation avancée le bâti est susceptible de s'effondrer à tout moment, et cela devient dangereux. Il est ainsi prévu :*

- dans un premier temps, de sécuriser les utilisateurs par la mise en place de barrière afin d'en limiter l'accès,
- Procéder à une démolition complète de la couverture et une démolition partielle du mur sud,
- en 2022, en fonction des arbitrages budgétaires, de procéder à une reconstruction de l'édifice (mur + couverture) à l'existant.

À noter que ces interventions de démolition / reconstruction nécessitent l'obtention d'autorisations d'urbanisme, soumises à l'Architecte des Bâtiments de France.

Fiche navette n°2021/25 – Algues dans la Roize (information de leur origine et remédier au problème)

Réponse : *La Municipalité a interrogé le Pays Voironnais à ce propos.*

Le service des eaux a confirmé le déversement d'eaux usées pendant quelques jours en août. En effet, de fortes précipitations ont saturé et bouché le réseau d'eaux usées. Celles-ci se sont donc évacuées par un déversoir d'orages situé au niveau de la passerelle vers l'ancienne Mairie.

Le Pays Voironnais indique que ce phénomène peut expliquer la présence temporaire d'algues, tout en précisant qu'il ne peut s'agir que d'une pollution "organique" très diffuse, donc non polluante et sans impact sur l'environnement.

Pièce jointe en copie



Hôtel de Ville
1 place Charles de Gaulle
CS 40147
38341 Voreppe cedex

Tél 04 76 50 47 47
Fax 04 76 50 47 48

voreppe@ville-voreppe.fr
<https://www.voreppe.fr>

 @voreppe

 @VoreppeOfficiel

Fiche navette n°2021/26 – Circulation au bas de la rue Xavier Jouvin (réorganiser la circulation des voitures et des piétons)

***Réponse :** La circulation sur le bas de la Rue Xavier Jouvin est effectivement momentanément perturbée du fait de travaux de constructions dans le secteur. L'arrêté de circulation qui a été délivré aux entreprises est valable jusqu'au 15 octobre. Nous nous rapprocherons de l'entreprise pour nous assurer que la signalisation est bien en place et vous confirmons qu'il est bien convenu que les bornes J11 (quilles blanches / séparation de voies) soient remises en place à la fin du chantier.*

Fiche navette n°2021/27 – Parcelle 0579 du cadastre il est demandé que ce chemin piétonnier débouche enfin

***Réponse :** La voie verte entre la rue Maréchal de Lattre de Tassigny et le Lycée des Portes de Chartreuse, l'aménagement de ce cheminement n'est pas terminé. En effet, la commune n'a pas trouvé d'accord à ce jour avec le propriétaire du terrain situé avenue Stalingrad afin de finaliser cet aménagement.*

Pour autant, nous programmerons une opération d'entretien dans les meilleurs délais afin de limiter la gêne pour les riverains.

Soyez assurés que la collectivité soucieuse de développer les déplacements "doux" sur la commune mettra tout en œuvre pour faire en sorte de maîtriser le foncier nécessaire à cet aménagement.

Une procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) devrait être engagée à cet effet en 2022."

Espérant avoir répondu à vos interrogations. Nous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Angélique ALO-JAY



Conseillère municipale déléguée
au cinéma le CAP
quartier

Anne PLATEL



Adjointe en charge des quartiers,
du cadre de vie et de l'espace Élu(e) référente du
public